

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)

décret n°2006-770 du 30 juin 2006, arrêté du 2 août 2006,
circulaire n°DGAS/SD4A/2006/379 du 1^{er} septembre 2006

La formation

1. Présentation

Le DEIS : une formation de cadres et d'experts en ingénierie sociale

La formation DEIS vise à former des experts, véritables chefs de projet capables d'alimenter la direction d'un établissement par des études et recherches à dimension prospective.

La formation DEIS de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine fait l'objet d'un partenariat avec l'Université Bordeaux, plus spécifiquement l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) en vue de permettre pour la même durée, en plus du DEIS niveau I, de délivrer un Master 2: « Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif ».

Les champs social et médico-social connaissent de profondes transformations qui sont la résultante des mutations économiques et des risques induits de « désaffiliation », de la mise en question de la structure familiale et de ses conséquences en termes de déstabilisation des repères, des évolutions démographiques qui conduisent à une fragilisation du pacte intergénérationnel, de la « question urbaine » et de ses effets « d'assignation à résidence » de populations tentées par le repli identitaire qui fragilise le sentiment d'appartenance nécessaire au « vivre ensemble »...

La décentralisation, l'élargissement à l'Europe de la « question sociale », le contexte de maîtrise des dépenses budgétaires engendrent une conception nouvelle de l'action publique qui s'inscrit moins dans une production centralisée de dispositifs et d'équipements que dans une réponse territorialisée à la demande sociale, centrée sur l'utilisateur co-contractant et en partenariat élargi, tout ceci dans une logique de projet évalué.

Le passage d'une action sociale protectrice à une logique de développement social nécessite la production de nouvelles fonctions telles que :

- L'expertise et le conseil
- La conception et le développement
- L'évaluation

Le DEIS entend donc contribuer à la formation de « cadres développeurs » dont les interventions reposent sur trois domaines de compétences :

- La production de connaissances
- La conception et la conduite d'actions
- La communication et les ressources humaines

La professionnalité du « cadre développeur » vient enrichir l'organigramme des structures de l'action sociale en leur permettant de mieux s'adapter et d'agir sur leur environnement socio-économique. La composante stratégique de l'organisation se voit donc renforcée par cette nouvelle fonction.

2. Formation théorique

La formation s'organise autour de 3 axes :

- axe 1 : production de connaissances (300 heures)
- axe 2 : conception et conduite d'actions (250 heures + 175 heures d'étude de terrain)
- axe 3 : communication et ressources humaines (150 heures)

3. Stage

Le stage consiste en la réalisation d'une étude de terrain répondant à un appel d'offre adressé par un commanditaire (organisme, structure, établissement, collectivité territoriale...) et validé par le centre de formation.

La commande peut concerner des études prospectives, des projets, des programmes, des études de faisabilité, l'analyse de questions sociales, le repérage des conditions d'une évaluation interne des pratiques ...

Il fait également l'objet d'un accompagnement méthodologique spécifique.

4. Dispositions particulières

Une programmation spécifique est proposée aux titulaires du DSTS qui, selon les modalités de dispenses et d'allègements de formation précisées dans l'article 8 de l'arrêté du 2 août 2006 doivent obligatoirement suivre l'étude de terrain, support de l'épreuve de certification « Ingénierie de développement ».

Cette « passerelle DSTS-DEIS » proposée par l'IRTS Nouvelle-Aquitaine se compose du stage et d'un accompagnement collectif et individuel à l'ingénierie de l'étude terrain.

5. Durée

La formation **DEIS** s'étend sur 3 ans pour un volume horaire global de 875 heures.

- 700 heures de formation théorique
- 175 heures d'étude de terrain

Elle est organisée sous la forme de regroupements mensuels de 5 jours, répartis sur les 3 années.

La « **passerelle DSTS-DEIS** », réservée aux titulaires du DSTS s'étend sur 10 mois pour un volume horaire global de 175 heures.

- 40 heures d'accompagnement à l'ingénierie de l'étude de terrain
- 135 heures de stage

Elle est organisée sous la forme de 10 regroupements de 3 à 5 jours, répartis de septembre à juin.

Les calendriers des regroupements sont disponibles sur le site de l'institut.
Ces calendriers sont susceptibles d'évoluer en cours de formation

6. Validation et certification

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) et le Master 2 de l'IAE de Bordeaux « Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif ».

Ces diplômes de niveau I (soit bac + 5) sont délivrés conjointement par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il n'y a pas de validation du Master de l'IAE pour les passerelles DSTS/DEIS